

**Société de musique des universités canadiennes ~ Congrès annuel 2015
École de musique de l'Université d'Ottawa
du 3 au 5 juin 2015**

**Appel de communications, de séances et de tables rondes
Date limite : 24 novembre 2014**

La SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (MUSCAN) tiendra son congrès annuel du 3 au 5 juin 2015 à l'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, à Ottawa, en Ontario, à l'occasion du Congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH). Nous invitons les membres et les non-membres de la Société à soumettre, en français ou en anglais, des propositions de communications, de séances et de tables rondes portant sur tous les domaines de recherche en musique, y compris la musicologie, la théorie, l'ethnomusicologie, la composition, l'éducation musicale et l'interprétation. La date limite pour soumettre une proposition est le **24 novembre 2014**.

Le thème du Congrès 2015 des sciences humaines est « **Le capital des idées** ». Nous encourageons les propositions qui reprendront des aspects de ce thème, sans en faire une obligation. En publiant ses appels (communications, séances, tables rondes, récitals commentés, mini-concerts, partitions), MUSCAN souhaite réunir des chercheurs de tous horizons en vue d'échanges animés.

Communications : Limitées à 20 minutes, illustrations comprises, les communications seront suivies d'une période de questions et de discussion de 10 minutes. Les personnes qui souhaitent présenter une communication sont priées de faire parvenir, avant la date limite : **un résumé d'au plus 250 mots**, lequel sera examiné par le Comité de programme; **une version abrégée du résumé** (d'au plus 150 mots), une liste des **équipements audiovisuels** requis; et **une notice biographique** (d'au plus 100 mots). Le résumé doit comprendre le sujet de la communication, sa place dans la littérature existante, la méthodologie et les conclusions. Les étudiants inscrits aux cycles supérieurs dont les propositions auront été retenues pour l'une ou l'autre des séances du Congrès de MUSCAN seront admissibles au PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR; les étudiants admissibles qui souhaitent participer au concours devront soumettre le texte complet de leur communication au plus tard le **30 mars 2015**. (Pour obtenir plus de renseignements concernant le **Prix Fondation SOCAN/George-Proctor** destiné aux étudiants, veuillez consulter l'appel distinct.)

Nouveauté cette année – Pub de musicologie théorique : Cette séance se déroulera en début de soirée dans un pub à proximité, soit un lieu convivial de présentation et de discussion. Le thème du Pub est le suivant : « Actualiser les théories : démarches innovantes et adaptations de méthodologies existantes en musicologie théorique ». Les communications, d'une durée approximative de 20 minutes, devront porter sur les sujets ci-après ou sur tout autre sujet pertinent au regard du rôle et de la nature de la méthode en musicologie théorique. Jusqu'à quel point peut-on modifier une méthodologie ou une théorie existantes avant de pouvoir les considérer comme formant une nouvelle méthodologie ou une nouvelle théorie ? Certaines théories devraient-elles être tenues pour sacro-saintes et ne jamais être ni modifiées ni adaptées ? De quelle façon certaines innovations amènent-elles des théories à emprunter de nouvelles voies, en suscitant des recherches interdisciplinaires ou d'autres démarches de collaboration ? Dans ce cadre, il est possible que les ressources audiovisuelles soient limitées. Les personnes qui souhaitent présenter une communication au Pub de musicologie théorique doivent faire parvenir, avant la date limite : un résumé d'au plus 250 mots, lequel sera examiné par le sous-comité du Pub de musicologie théorique, une version abrégée du résumé (d'au plus 150 mots) et une

notice biographique. Les résumés doivent être acheminés au président du Comité de programme à l'adresse ci-dessous, et l'objet du message doit comporter le libellé suivant : « Résumé pour le Pub de musicologie théorique ». Les communications présentées lors du Pub de musicologie théorique ne seront toutefois pas admissibles au PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR.

Séances : Les personnes qui souhaitent proposer une séance réunissant trois ou quatre communications sont priées de soumettre les documents suivants : **une description justifiant notamment la raison d'être de la séance** dans son ensemble (d'au plus 250 mots); **une version abrégée** de cette description (d'au plus 150 mots); une liste des **équipements audiovisuels** requis; **le nom de chacun des participants**, accompagné d'une **notice biographique** (d'au plus 100 mots) pour chacun d'eux; **le nom de la personne qui présidera** la séance; ainsi qu'un **résumé** (d'au plus 150 mots) **de chacune des communications présentées** lors de la séance, conformément aux exigences énoncées dans le paragraphe Communications ci-dessus.

Tables rondes : Les tables rondes, d'au plus 90 minutes, sont organisées par une ou plusieurs personnes autour d'un thème particulier et réunissent des conférenciers/participants invités. Les personnes qui souhaitent organiser une table ronde doivent soumettre **un résumé d'au plus 500 mots** décrivant le sujet et la méthode de présentation, ainsi que la liste des participants et la nature précise de leurs interventions respectives. Les propositions de tables rondes doivent également comprendre les documents suivants : **une version abrégée du résumé** (d'au plus 150 mots), une liste des **équipements audiovisuels** requis; **une notice biographique** (d'au plus 100 mots) de chacun des conférenciers/participants invités. Veuillez noter que seules les propositions destinées aux tables rondes ne seront pas évaluées de façon anonyme, car le Comité de programme doit examiner la contribution de chacun des participants afin de déterminer la place de la séance dans l'ensemble du programme.

Inscription aux Congrès et adhésion à MUSCAN : Tous les conférenciers et participants doivent être inscrits à la fois au Congrès des sciences humaines et au Congrès de MUSCAN et être membres en règle de MUSCAN préalablement à l'acceptation de leur candidature. Le montant de la cotisation annuelle (2015) est de 75 \$ pour les membres réguliers et de 40 \$ pour les chargés de cours, les étudiants, les chercheurs autonomes et les retraités. On peut payer sa cotisation 2014 et 2015 en ligne (www.muscan.org) ou en communiquant avec le secrétariat de MUSCAN : Becker Associates, 10, avenue Morrow, bureau 202, Toronto (Ontario) M6R 2J1, 416-585-1650 (téléphone), 416-489-1713 (télécopieur).

Modalités de soumission : Les propositions doivent être soumises par courriel, avec le résumé **en fichier joint de format Word**, au plus tard le **24 novembre 2014**. Comme toutes les propositions – à l'exception de celles destinées aux tables rondes – seront évaluées de façon anonyme, le nom de l'auteur, l'établissement auquel il est affilié, ses coordonnées (y compris son adresse courriel) et le titre de sa communication ne doivent figurer que dans le corps du courriel, et **non** sur le résumé. Toutes les propositions doivent être acheminées au président du Comité de programme, Murray Dineen, à l'adresse conference@muscan.org. Un exemplaire doit également être soumis à muscan2015@gmail.com.

Toute personne qui soumet un résumé est présumée consentir à participer au Congrès 2015 et être en mesure de le faire.

Décision du Comité de programme : Le Comité de programme fera connaître sa décision au plus tard le **23 février 2015**.